

**De:** Clément <clement103x@gmail.com>  
**Envoyé:** lundi 5 février 2018 16:27  
**À:** plu.enquete.publique  
**Objet:** CONTRE-PROPOSITION ZONE ST MARC

A l'attention du commissaire enquêteur Monsieur Olivier LUC

de M. Mme Frandjian, 243 chemin de la Madrague, La Cadière d'Azur

Objet : CONTRE-PROPOSITION ZONE UBc ST MARC

Bonjour,

je voudrais vous faire part de ma demande de reclassement de la future zone UBc de St Marc en zone UM.

en effet, le quartier de St Marc est un quartier développé autour d'habitations individuelles (zone frontière entre habitations individuelles et zone à 5000) et a déjà fourni des parcelles pour l'habitat social constitué de plus de 30 logements de la Bastide St Marc. Développer une nouvelle zone de logements collectifs ici n'est donc pas une priorité et résulterait en une concentration trop importante de logements sociaux à un seul endroit, au lieu d'une répartition harmonieuse sur l'ensemble de la commune.

on comprend que ce quartier est à la frontière entre zone UB (maisons individuelles) et UM, et il est donc spécieux de prévoir à cet endroit une zone de logements sociaux alors qu'on se situe justement sur une zone qui quitte l'urbain pour se transformer en UM.

les lots correspondant à ce projet UBc St Marc sont constitués de pinèdes. Celles ci doivent être préservées comme élément constitutif du paysage harmonieux du quartier, en cohérence avec avec la zone UM globale démarrant à cet endroit.

Y implanter sur 1,7 ha cette zone de construction UBc créerait une verrue dans cet espace de toute beauté et cela conduirait à la destruction de la flore et la faune qui s'est établie depuis longtemps ici.

de la même manière, l'accès aux parcelles via le chemin de la Madrague n'est pas du tout adapté au niveau de circulation prévisible pour un tel projet.

par ailleurs, le quartier est résidentiel et on y trouve ni commerces, ni transport en commun, ni autres services à proximité comme l'exigerait le bon sens pour créer une telle zone de logements sociaux.

Je vous remercie de votre attention et de bien vouloir prendre en compte cette demande dans vos recommandations.

bien cordialement

Clément Frandjian